



REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF

Ce règlement particulier sportif complète le règlement standard des rallyes FFSA

L'A.S.A. BOUCLES de SEINE et le club automobile Jacques MINARD de PONT-AUDEMER
organisent **le 28^{ème} RALLYE REGIONAL BOUCLES DE SEINE/PONT-AUDEMER,**
le dimanche 11 octobre 2020 sous les présidences d'honneur de :

M.LEROUX Michel.....Maire de Pont-Audemer
M.LEHONGRE Pascal.....Président du Conseil départemental de l'Eure
Mme TAMARELLE VERHAEGHE Marie.....Député de la 3^{ème} circonscription, département de l'Eure
M.COUREL Francis.....Maire de Saint-Philbert-sur-Risle
M.MURE Alain.....Maire de Saint-Pierre-des Ifs
M QUESNOT Jean-Claude.....Maire de Saint-Georges-du-Vivère
M.LEROUX Philippe.....Maire du Mesnil-Saint-Jean
Mme SIMON IsabelleMaire de Lieurey
M.LUNEL Dominique.....Président de la ligue régionale du Sport Automobile de Normandie

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement : après réception du visa
Ouverture des engagements :dès parution du règlement
Clôture des engagements : le 28 septembre 2020
Parution du carnet d'itinéraire :le 10 octobre 2020 de 8h30 à 17h30
.....Bar des Sports, rue de la République à Pont-Audemer
Dates et heures des reconnaissances :le 10 octobre de 9h à 18h30
Vérifications des documents : le 10 octobre 2019 de 13h à 17h30
.....sur heures de convocation
.....Lieu : 1^{er} étage, salle d'Armes, place Charles de Gaulle à Pont-Audemer
Vérifications des voitures : le 10 octobre 2020 de 13h15 à 18h
.....sous chapiteau, rue Augustin Hébert à Pont-Audemer
Parc fermé : le 10 octobre 2020 à partir de 13h30
.....rue Augustin Hébert, le long du Collège Pierre et Marie Curie
.....**Obligatoire de disposer sous chaque voiture une bâche étanche.** Parc gardé la nuit
Heure de mise en place du parc de départ : le 11 octobre 2020 à 8h, podium, rue Augustin Hébert
1^{ère} réunion des Commissaires Sportifs : le 10 octobre 2020 à 17h30 à salle d'Armes, 1^{er} étage
Publication des équipages admis au départ : le 10 octobre 2020 à 19h, affichage sur
.....porte d'entrée salle d'Armes place Charles de Gaulle à Pont-Audemer
Publication des heures et ordre des départs ..le 10 octobre 2020 à 19h sur porte d'entrée, salle d'Armes
Publication des résultats partiels : le 11 octobre 2020, affichage sur porte d'entrée, salle d'Armes
Arrivée :sur Podium à Pont-Audemer
.....rue Augustin Hébert, puis mise en Parc fermé des véhicules
Vérifications finales : le 11 octobre 2020 sur parking
.....rue Augustin Hébert à Pont-Audemer
.....Taux horaire de la main d'œuvre : 60 € TTC
Publication des résultats du rallye :11 octobre 2020, salle d'Armes
.....affichage porte d'entrée, 30 mn après l'arrivée du dernier concurrent
Remise des prix : le 11 octobre 2020
Podium d'arrivée.....Publication des 5 premiers du scratch et 1^{er} équipage féminin
La remise des prix suivra sur le Podium 30 mn après l'affichage des résultats définitifs officiels.

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile Boucles de Seine et le Team Jacques Minard organisent en qualité d'organisateur administratif et technique le **28^{ème} Rallye Boucles de Seine/Pont-Audemer**, le dimanche 11 octobre 2020. L'épreuve compte **pour la Coupe de France 2021 – coefficient 2**.

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile de Normandie le 12/08/2020 sous le numéro 45 et par la FFSA sous le permis d'organiser numéro 399 en date du 12/08/2020

Comité d'Organisation

Président : Martial Saussaye ASA Boucles de Seine – Soizik Saussaye Team Jacques Minard

Secrétariat du Rallye : Salle d'Armes, place Charles de Gaulle – 27500 - Pont-Audemer.

Téléphone :06.51.77.62.54

Email :rvoisin@rallyegt.fr

Permanence du Rallye :

Lieu :Salle d'Armes, 1^{er} étage, place Charles de Gaulle, 27500 – Pont-Audemer.

Date/heure : Samedi 10 octobre 2020 de 13h à 19h

.....Dimanche 11 octobre 2020 de 6h à 19h30

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1^{er} des prescriptions générales édictées par la FFSA

1.1P. OFFICIELS

Commissaires Sportifs :Marc AUBERT

.....Christian BOUCHARD

.....Michel WICO

Directeur de Course P.C. : Hubert VERGNORY

Directeur de Course Adjoint P.C.:Lucien VARANGLE

D.C. administratif P.C..... ;François JARDIN

Médecin Chef Urgentiste.....Akli CHECKROUN

Médecin.....Didier PROD'HOMME

Commissaires Techniques : Jacques SALENNE

.....Jean-Michel DESSE

.....Francis BALLENGHIEN

..... William BLOT

..... Patrick GUILLEUX

Chargés des relations avec les concurrents (CS) :Myriam MAWDSLEY

.....Claude CHRISTEL

Chronométrateurs :Loïc GAGNEUX

.....Dominique GAILLARD

.....Laurent HENNEBOIS

Chargés des relations avec la presse :Soizik SAUSSAYE

1.2P. ELIGIBILITE

Le 28^{ème} rallye Boucles de Seine/Pont-Audemer **compte pour la Coupe de France des Rallyes 2021**,
Coeff.2 –

1.3P. VERIFICATIONS

Vérifications administratives : **Les heures de convocation aux vérifications administratives** seront publiées sur le site internet de l'épreuve : www.asabouclesdeseine.org.

La liste des inscrits sera régulièrement publiée sur le site de l'épreuve : www.asabouclesdeseine.org

Vérifications techniques : les éventuels démontages se dérouleront au Garage Pièces-Auto, Z.I. St-Ulfrand, 27500 – Pont-Audemer. M.O : 60€ TTC.

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au 28^{ème} Rallye Boucles de Seine/Pont-Audemer doit envoyer à l'adresse ci-dessous (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le **28 septembre 2020 à 0 h**

RALLYGT – 55, route principale 27440 – GAILLARBOIS-CRESSEVILLE

Email : rvoisin@rallygt.fr - Port. 06.51.77.62.54

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à 130 voitures maximum.

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs :310 €
- sans la publicité facultative des organisateurs :620 €

3.1.12P. La demande d'engagement **ne sera acceptée** que si elle est **accompagnée du montant des droits d'engagement.**

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

4.3P. ASSISTANCE

L'assistance sera autorisée à : rue de Gaillon, chemin de la Crosse et rue Berthelot jusqu'à Impasse des Mésanges : du samedi 10 octobre de 9h au dimanche 11 octobre à 20 h. – **Un sens unique sera établi.**

Les assistances seront placées par les organisateurs. Les emplacements seront limités pour les véhicules.

Le concurrent est responsable de l'état des lieux après son départ, de prendre en charge l'enlèvement de ses déchets lorsqu'il quitte le parc d'assistance. Toute infraction à cette obligation leur sera opposable (*frais de remise en état à leur charge*).

ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

5.1P IDENTIFICATION DES VOITURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

5.2P PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

6.1P. DESCRIPTION

Le 28^{ème} Rallye Boucles de Seine/Pont-Audemer représente un parcours de 117,900 km.

Il est divisé en 3 étapes et 2 sections.

Il comporte 2 épreuves spéciales d'une longueur totale de 39,900km.

Les épreuves spéciales sont :..... E.S. 1-3-5 : longueur de 8,200 km

..... E.S. 2-4-6 : longueur de 5,100 km

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "Timing"

6.2P. RECONNAISSANCES

Le nombre de passages en reconnaissance autorisé dans chaque ES est de : 3

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 8P. RECLAMATIONS - APPEL

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX ET COUPES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

L'absence d'un concurrent à la remise des prix non excusé auprès de l'organisateur administratif lui fera perdre le bénéfice de ses prime et/ou coupe.

Classement scratch :	1 ^{er} : 280€	2 ^{ème} : 260€	3 ^{ème} : 240€	4 ^{ème} : 220€	5 ^{ème} : 200€
Classement par classes	de 4 à 9	10 à 15	16 et plus		
1 ^{er}	310 €	310 €	310 €		
2 ^{ème}	115€	120€	130€		
3 ^{ème}	coupe	90€	110€		
4 ^{ème}			70 €		
5 ^{ème}					
Classe de 1 à 3 partants (50%)	155€				

Equipage féminin : 1^{ère} : 90€ – 2^{ème} : 70€

Commissaires : Chaque commissaire licencié recevra un chèque de 12 € (**Signature obligatoire du listing de présence le matin de l'épreuve au responsable des commissaires de chaque E.S.**) Chèque envoyé par voie postale, si celui-ci n'est non remis au point stop.

Dépôt obligatoire du matériel par le commissaire au point stop au responsable des commissaires de l'E.S.

Regroupements de prix et coupe pour : les classes A/FA7 – A/FA7k – A/FA7S sous la classe A7
R3C – R3D – R3T sous la classe R3.

R2B – R2C – R FR2 – R2J regroupement sous la classe R2. - R1A – R1B regroupement sous la classe R1.- GT9 – GT 10 – GT +15 sous la classe GT

CADRE RÉSERVE A L'ORGANISATION

Demande d'engagement à retourner avant le **LUNDI 28 SEPTEMBRE 2020** (cachet de la poste faisant foi)



RALLYGT - 55, route principale 27440 - GAILLARBOIS-CRESSEVILLE

Tel : 06.51.77.62.54 Mail : rvoisin@rallyegt.fr

Joindre **obligatoirement** le chèque du montant des droits d'engagement: **310 €** avec la publicité des organisateurs

à l'ordre de: **Team Jacques MINARD**

Numéro	Groupe	Classe	N° d'ordre	Date cachet poste	Vérfications	
					Administratives	Techniques

 <p style="text-align: center;">28ème Rallye Régional BOUCLES de SEINE</p> <p style="text-align: center;">*****</p> <p style="text-align: center;"><u>PONT-AUDEMER</u></p> <p style="text-align: center;">DIMANCHE 11 OCTOBRE 2020</p> <p style="text-align: center;">ORGANISATION ASA BOUCLES de SEINE</p>  <p style="text-align: center;">Team Jacques Minard</p>		PILOTE		COPILOTE		VEHICULE ENGAGE	
	NOM						:
	PRÉNOM						Marque
	ADRESSE						Type :
							Année :
	CODE POSTAL						Immatriculation :
	VILLE						Cylindrée :
	TÉLÉPHONE	/ / / /			/ / / /		Cylindrée corrigée :
	E.MAIL		@			@	Turbo : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
	DATE DE NAISSANCE	/ /	département:		/ /	département:	Nombre cylindres :
	LIEU DE NAISSANCE						Nbr soupapes par cylindre:
	N° P.CONDUIRE						N° chassis :
	PRÉFECTURE						Fiche homologation N° :
	DATE						
	LICENCE	Code A.S.A.	N° Licence		Code A.S.A.	N° Licence	Passeport technique N° :
TYPE LICENCE						Organisation A.S.A. Boucles de Seine et Team Jacques Minard	
A.S.A.						Renseignements : 06.07.55.07.70 06.12.23.42.08	
ÉCURIE							
N° TÉLÉPHONE PORTABLE dans la voiture de course: / / / /							
Nous soussignés, déclarons avoir pris connaissance du règlement particulier de l'épreuve ainsi que de la réglementation générale et des prescriptions générales des Rallyes telles qu'elles ont été établies par la FFSA. Ne pas être sous le coup d'une suspension de licence et de permis de conduire,							
SIGNATURES					NOUS ENGAGEONS LA VOITURE EN :		
					GROUPE	CLASSE	

Contact pour le RALLYE : www.asabouclesdeSeine.org